



vivons
montferrier

INFOS

Juin 2016

Les affaires publiques sont les affaires de tous

EDITO

La réforme territoriale, qu'est-ce que cela change pour les habitants de Montferrier ?

Depuis la création de la Métropole de Montpellier, le 1er janvier 2015, de nouvelles compétences communales ont été transférées à la Métropole, notamment les transports, l'urbanisme, l'environnement et surtout les voiries (*).

Quand on interroge la municipalité sur l'avancement de tel ou tel projet, sur l'état des espaces publics, on entend de plus en plus le discours suivant : « ce n'est plus la compétence de la commune, allez voir la Métropole ! ». Les élus communaux ont-ils perdu toute prérogative ? **Faut-il se résigner, attendre la bonne volonté de la Métropole ? Non, bien évidemment. Au contraire !**

Le Maire d'une petite commune comme Montferrier a un nouveau rôle : il doit relayer l'information au plan local et faire remonter des propositions et des informations au niveau de la Métropole. Il doit anticiper les besoins de la commune, les faire prendre en compte dans le schéma de mutualisation et de programmation de la Métropole. Il doit défendre les investissements, les réparations, les travaux qui sont indispensables aux Montferriérains. Plus que jamais, il doit être proactif dans les différentes instances, proposer, convaincre.

Le renoncement n'est pas une politique. Plus que jamais, répondre aux besoins de Montferrier et aux attentes de ses habitants demande d'élaborer des projets et des propositions, et de les défendre auprès des différentes instances de la Métropole. Les habitants doivent aussi être parties prenantes de la définition et de la mise en œuvre de l'action publique. Plus ces projets auront été construits avec l'ensemble des citoyens, et seront soutenus par eux, plus ils seront légitimes.

(*) Voir notre site : www.vivons.montferrier.org



Voir le site de la Métropole :
<http://www.montpellier3m.fr/connaître/compétences>.

Dans ce numéro :

- Page 2 : Et si nous parlions de l'accueil en crèche ?
- Page 2 : Un bien curieux budget.
- Page 3 : Transports en commun et transports doux : quelles perspectives pour Montferrier ?
- Page 4 : OXYLANE : Où en est-on ?

Et si nous parlions de l'accueil en crèche ?

Notre commune dépasse désormais le seuil des 3500 habitants (population totale 2013 de 3679 habitants selon l'INSEE) et va continuer à croître.

Il eut été bon d'anticiper...

De nouvelles familles et donc de nouveaux enfants se sont récemment installés, et vont nécessairement s'installer à Montferrier dans les prochaines années, que ce soit dans les nouveaux lotissements ou les logements sociaux nécessaires pour respecter la loi. La crèche de Montferrier accueille actuellement 45 enfants pour une capacité d'accueil à temps plein de 31 enfants. Elle n'a déjà plus les capacités pour répondre à la demande actuelle des parents, et ne pourra pas répondre aux nouvelles demandes. Certes, la création d'une crèche ou l'extension d'une crèche existante coûte cher. Le coût d'une nouvelle construction est estimé globalement à 30 000 euros par enfant. La CAF intervient à l'investissement en 2016 à hauteur de 10 800 euros par enfant. Le Président de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Jean-Louis Deroussen, s'est engagé à



maintenir cette aide pour 2017. Des ressources sont mobilisables dans le cadre des négociations avec les promoteurs.

La création de micro-crèches et l'accueil par une assistante maternelle ne sont que des réponses partielles. Il est indispensable de lancer une réflexion à ce sujet, d'une part pour palier une situation déjà critique et d'autre part, pour anticiper les besoins à venir. Nous sommes prêts à nous y engager.

Un bien curieux budget primitif

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la majorité aux affaires a voté un budget primitif en déficit.



La section fonctionnement présente un déficit de 180 000 euros. Si on y ajoute les dépenses d'investissements obligatoires (celles déjà réalisées ou votées et les factures à payer), c'est un déficit de 600 000 € qui pourrait être constaté en fin d'année et à condition de n'engager aucune dépense d'investissement nouvelle. Une telle situation n'est possible que si l'on équilibre le budget en utilisant une partie des excédents des années

antérieures. Excédents qui sont en partie dus aux recettes dégagées par les Plans d'Aménagements d'Ensemble fléchés sur des équipements précis.

Consommer, pour des dépenses de fonctionnement, des excédents antérieurs destinés au financement d'équipements, n'est pas une stratégie : cette fuite en avant ne pourra pas durer. La majorité aux affaires devra choisir. Pour équilibrer un budget, il n'existe que deux solutions : augmenter les recettes ou diminuer les dépenses !

Comparé aux communes de taille équivalente, Montferrier consacre trois fois moins d'argent à entretenir les biens communaux, aux travaux et aux projets d'importance. Au regard de l'état de certains bâtiments communaux - l'espace Miquel ou le foyer municipal en sont des exemples frappants - c'est une fâcheuse politique qui laisse aux suivants le soin de réparer ou de corriger ces manquements.

Et que dire des projets d'avenir ? Un budget doit être construit pour mettre en œuvre les projets importants du mandat et plus encore préparer l'avenir de la commune. Avez-vous été informés de l'état

d'avancement du dossier de la halle aux sports et de son financement ? Quelle programmation pour les équipements municipaux, les écoles, la crèche pour faire face à l'augmentation de la population déjà présente (résidence Caudalie, Parc de Caubel) ou prévisible (voir les nombreux lotissements qui surgissent çà et là et les programmes de construction de logements sociaux en préparation) ?

Consommer les réserves sans projets d'avenir, voilà un bien curieux budget primitif, qui pourrait ressembler à un budget de fin de règne !

Le PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) est un dispositif de participation des constructeurs au financement, en tout ou partie, d'un programme d'équipements publics d'une commune. Contrairement à d'autres mécanismes, le PAE est lié à la réalisation effective des travaux prévus et peut conduire une commune à rembourser des sommes versées si les travaux ne

Transports en commun, transports doux : Quelles perspectives pour Montferrier ?

Situé juste à la périphérie de Montpellier, intégré dans la Métropole, Montferrier est plutôt mal desservi par les transports en commun. Pourtant, les transports sont un enjeu pour le quotidien des citoyens, dans un contexte où il est indispensable de réduire l'usage de la voiture. « Vivons Montferrier » vous a déjà alertés dans le numéro de janvier 2016 de « Entre Lez et Lironde ». Suite à une réunion de travail au plus haut niveau de la Métropole, nous sommes en mesure de dresser l'état de la situation.

La réorganisation des bus : des perspectives d'amélioration

La réorganisation du service du bus, début 2013, a été présentée aux Montferriérains comme une amélioration, dans l'attente du tram. En pratique, elle l'a en partie dégradée. La ligne 23 dessert Prades par la D17, délaissant la route de Mende, ce qui est absurde d'un point de vue de la fréquentation et marginalise les habitants du Picheyrou et du centre de Montferrier. Bien que la fréquence du bus 26 ait été accrue, devoir réserver en heures creuses est une forte contrainte et n'incite pas à l'utilisation des transports en communs. Malgré la mobilisation des habitants, et une pétition qui a recueilli plusieurs centaines de signatures, la municipalité a laissé faire. Le rendez-vous obtenu par Vivons Montferrier a permis de connaître les projets en cours et de renouveler nos propositions d'amélioration. **Nous avons ainsi porté les demandes des citoyens de Montferrier : faire passer le bus 23 par la route de Mende, avec deux ou trois arrêts sur Montferrier ; prolonger la Navette Saint Eloi jusqu'au rond-point Agropolis**, de façon à la rendre accessible aux habitants de Montferrier ; accroître les plages sans réservation sur la ligne 26 qui traverse Montferrier. De son côté, la Métropole est en cours d'élaboration d'un « schéma directeur de mobilité » au sein duquel ces propositions pourraient trouver place, et se concrétiser courant 2017.

La passerelle du Lez ?

Toujours en souffrance

Le raccordement par transport doux entre Caudalie et le village est au point mort.

Le conseil départemental a fait réaliser des études qui ont été présentées au Conseil Municipal. Les solutions retenues conduisent toutes à un élargissement du pont permettant le passage des véhicules, des vélos et des piétons. Une grande interrogation subsiste. Celle du financement des travaux qui atteignent 1 M€. Les conditions ne sont manifestement pas réunies aujourd'hui pour que ce dossier débouche rapidement.



La municipalité doit s'engager fortement pour que des solutions alternatives et provisoires soient recherchées par toutes les collectivités.

Faudra-t-il attendre qu'un piéton ou un cycliste soit accidenté sur le pont pour qu'enfin des solutions soient trouvées ?

Le tram fantôme : pour 2025 ?

Initialement prévue pour 2017, la ligne 5 du tram devait desservir le rond point Agropolis – et donc Montferrier – avant de continuer sur Clapiers. Indispensable pour desservir le quartier des Universités et Agropolis au

suite en page suivante

nord, et pour désenclaver le sud ouest de Montpellier, ce projet a été reporté sine die. La Métropole envisage de réouvrir le dossier début 2017, dans une réflexion globale sur les trajets et les modalités : tram, bus à haut niveau de service. La mairie doit fortement s'engager pour ce projet, en concertation avec les municipalités voisines.

Ce bref panorama montre le besoin d'une réflexion

globale et à une large échelle, en cohérence avec le schéma directeur de la mobilité adopté en décembre dernier par le conseil de la Métropole.

Vivons Montferrier soutient la nécessité d'une offre cohérente de transports en communs et de covoiturage efficace pour le nord de Montpellier et suivra ce dossier.

OXYLANE : Où en est-on?

Dix huit mois après l'enquête publique portant sur le permis d'aménager déposé par DECATHLON, le projet de centre commercial OXYLANE est encore loin de voir le jour, grâce au



combat que mène le collectif Oxygène, au sein duquel Vivons Montferrier joue un rôle très actif.

Ce projet, aux impacts économiques et environnementaux très discutables, est promu par « l'empire de la famille Mulliez », récemment "objet d'une information judiciaire pour soupçon de fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale » (*). En inscrivant le 30 mars dernier, à la surprise générale, 360 000 € à son budget primitif 2016 afin de participer aux travaux de voirie, la mairie de Saint Clément confirme sa volonté de voir démarrer le plus rapidement possible la construction du nouveau centre commercial. Pourtant, ni la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup pourtant principale bénéficiaire des futures taxes payées par les enseignes, ni le Conseil Départemental n'ont accepté d'engager de l'argent public sur ce projet porté par un groupe privé largement bénéficiaire. Le Conseil Départemental s'était même prononcé contre le projet à la Commission départementale d'action commerciale. Face à l'absence de prise en compte des résultats des enquêtes publiques sur ce projet qui détruit la biodiversité, les paysages et des terres cultivables, le collectif Oxygène poursuit ses interventions sur le terrain juridique et sur celui de l'information du public.

(*) Le Monde, 11 mai 2016

Deux recours ont été ainsi lancés au nom du collectif :

- auprès de la cour d'appel administrative de Marseille contre la décision d'autorisation commerciale confirmée par la Commission nationale d'aménagement commercial
- auprès du tribunal administratif de Montpellier contre le permis d'aménager accordé par la mairie de Saint-Clément.

Un troisième recours est en préparation contre la décision préfectorale d'autorisation de l'aménagement au titre de la loi sur l'eau. D'autres recours ont été déposés par ailleurs. Bien que non suspensifs, ces différents recours constituent des obstacles au démarrage des travaux. Parallèlement, les actions d'information ont permis une mobilisation croissante des citoyens contre le projet. Plusieurs actions de terrain ont été organisées et chaque événement est relayé par la presse locale. Les plus significatives ont été :

- « Terrathlon », relais vélo le 6 juin 2015 ;
- projection du documentaire de Geoffrey Couanon "La valeur de la terre" (en avant-première) le 28 juin 2015 ;
- journée artistique « Figeons le paysage » en novembre 2015 et exposition des œuvres dans les communes de Grabels, Prades, Montferrier ;
- matinée « écologie et permaculture » le 2 avril 2016 dans le cadre de la semaine de l'environnement.

La « Grande marche vers les Fontanelles », programmée le 11 juin, s'est inscrite dans le cadre d'une journée nationale, organisée par plusieurs collectifs opposés à l'installation de centres commerciaux sur des terres agricoles

(voir le site du collectif <http://collectif-oxygene.fr>).

Votre mobilisation et votre soutien par votre présence, vos dons, la diffusion des informations sont indispensables pour que la volonté de tous de préserver notre environnement et de conserver ces terres à vocation agricole soit prise en compte. Rien n'est joué ! Grâce à vous, à nous tous, ce projet ne se fera pas.

Comité de Rédaction :

BOURELLY Michel	CHENU Pascale
EHRET Isabelle	LAVIGNE-DELVILLE Philippe
MARTIN Joaquin	MINCHENI Guy
PROSPERI Jean-Marie	RIVIER Michel